

Division  
des Elèves  
(D.E.L.)

Réf N°640/AMP/07-2008

Affaire suivie par  
Marie-Thérèse BROUILLAC

Téléphone  
04 76 74 79 48

Télécopie  
04 76 74 78 20

courrier électronique :  
Ce.38i-del@ac-grenoble.fr

Adresse postale  
Cité administrative  
Rue Joseph Chanrion  
38032 Grenoble Cedex 1

Ouverture au public :  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

Grenoble, le 11 avril 2008

L'Inspecteur d'académie  
Directeur des services départementaux  
de l'Education nationale de l'Isère

à

Mesdames et Messieurs  
les directeurs et directrices d'écoles

Mesdames et Messieurs  
les inspecteurs de l'éducation nationale

Madame la directrice  
diocèse de Grenoble

**Objet : dérogation à l'entrée en 6e**

Je vous transmets 3 documents relatifs aux demandes de dérogation à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Afin que les parents disposent de l'information concernant la procédure mise en place à cette rentrée, je vous remercie de diffuser cette information sous les formes les plus appropriées, notamment par affichage et par le carnet de correspondance des élèves de CM2.

Vous voudrez bien également remettre aux parents qui le demandent les imprimés nécessaires (demande et annexe) ; ces imprimés peuvent également être téléchargés par les parents sur le site de l'inspection académique de l'Isère <http://ia38.ac-grenoble.fr> ou demandés à la division des élèves ☎ : 04 76 74 79 12.



Jacques AUBRY